

Irlande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

International

Irlande

Loi sur la contraception

Une loi récente autorise la vente de moyens anti-conceptionnels, mais seulement dans les pharmacies, moyennant ordonnance et à des couples mariés. Médecins et pharmaciens peuvent refuser pour raison de conscience de délivrer une ordonnance ou de vendre un produit. L'association des pharmaciens a protesté contre cette loi « qui contredit tous les principes moraux », tandis que le Comité pour les libertés civiles la traite de discriminatoire et craint qu'elle ne cause plus de problèmes qu'elle n'en résout. Jusqu'à maintenant, les cliniques faisant du planning familial avaient réussi à « donner » des moyens anti-conceptionnels à des femmes non mariées, et elles ont manifesté l'intention de continuer à le faire, quitte à être attaquées en justice.

Italie

Pour et contre l'avortement

Deux référendums ont été lancés contre la loi de 1978 qui libéralisait assez largement l'avortement, mais rencontrait dans les faits la résistance des hôpitaux. L'un de ces référendums, lancé par les radicaux, vise une libéralisation complète, l'autre, appuyé par l'Eglise, lancé par le mouvement Droit à la vie, veut au contraire la suppression de la loi et l'interdiction de l'avortement.

HCR

Femmes et fillettes réfugiées

Elles forment la plus grande partie des réfugiés. La délégation suisse à la conférence de Copenhague avait attiré l'attention sur leur situation. Maintenant, c'est le Haut Commissariat pour les Réfugiés qui lance un cri d'alarme. Il met gratuitement à disposition une affiche avec 13 photos et met en vente tout un matériel éducatif (diapositives, film, cassettes) pour les écoles, groupes d'étude. S'adresser au HCR, Genève.

URSS

Encore une condamnation

La mathématicienne Tatjana Welikanowa vient d'être condamnée à 4 ans de réclusion et 5 ans de relégation en raison de ses activités pour la défense des droits de l'homme.

Etats-Unis

Petit progrès...

A la suite des récentes élections, les femmes occupent 21 sièges (sur 535) au Congrès, soit 5 de plus à la Chambre des Représentants et 1 de plus au Sénat.

P.B.S.

« Tragédie » pour les femmes

Le journal féministe « MS » s'inquiète de ce qu'il appelle une « tragédie » pour les femmes : l'élection de M. Ronald Reagan qui devient, selon la rédactrice de ce magazine, « le premier président des Etats-Unis à être hostile aux femmes. » Le nouveau président et son parti sont non seulement hostiles à l'amendement constitutionnel sur l'égalité des droits, mais aussi à l'avortement puisqu'ils songent à un amendement qui prévoit son interdiction.

C. C.

Une étude sur les femmes surdouées

Une équipe américaine de psychologie a suivi pendant 60 ans quelque 1 500 surdoués (hommes et femmes dont le quotient intellectuel dépasse 130) pour voir ce qu'ils devenaient. Les résultats séparés concernant les hommes et les femmes montrent que les femmes ont recherché le bonheur par des voies plus diverses que les hommes et accordé plus d'importance à l'amitié, la culture, la joie de vivre. Parmi les femmes, celles qui ont exercé une



activité professionnelle en accord avec leur souhait (souvent des positions importantes) se sont généralement déclarées très satisfaites de leur vie, satisfaction due au travail en lui-même et non au revenu. La plus grande satisfaction a été rapportée par les femmes chefs de famille (seules, divorcées ou veuves). Les femmes dont la mère déjà exerçait une activité à l'extérieur ont eu tendance plus que les autres à travailler professionnellement. L'admiration pour la mère paraît être un facteur important pour le comportement féminin adulte de même que la confiance en soi dès l'enfance participe à l'épanouissement de la personne durant toute sa vie : une fillette heureuse et sûre d'elle-même a toutes les chances de devenir une femme heureuse et de le rester.

In : **Le devenir des surdoués,**

J. B.

P. Hess, paru dans *Médecine et Hygiène*, n° 1388, août 1980.

**grand
passage**

le premier des grands magasins genevois

